



**PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des Territoires**

Laval, le 4 avril 2025

Affaire suivie par : Justine Joubin-Renault
Service aménagement et habitat
Secrétariat de la CDPENAF
Tel : 02 43 67 88 21
Mel : justine.joubin@mayenne.gouv.fr

La préfète de la Mayenne

Objet : Demande de permis de construire

Demande de permis de construire

**Avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels,
Agricoles et Forestiers (CDPENAF) du 3 avril 2025**

N° de la demande **PC 053 054 25 0001**

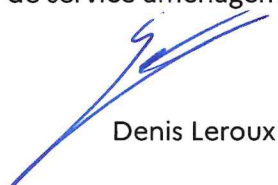
**Motif : Construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune
de Changé**

**TOTAL ENERGIES RENOUVELABLES FRANCE représenté
par Monsieur Guillaume SALLABERRY**
**Demandeur : 74 rue du Lieutenant Montcarbrier
35500 BEZIER**

La commission émet un avis favorable.

Compte tenu de la surface impactée supérieure à 2ha, la commission demande qu'une étude préalable agricole soit réalisée en vue de la mise en œuvre d'une compensation collective agricole dans les meilleurs délais.

Pour la préfète et par délégation,
le chef de service aménagement et habitat



Denis Leroux